

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Actions en faveur des espèces emblématiques – cas de la moule perlière

N° action : 21

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.4. Accompagnement de l'évolution du projet et participation citoyenne
- 3.6. Partenariat scientifique

Description de l'action :

Cette fiche est en lien avec les fiches 11, 22, 23, 24, 25 et 26

- Contexte :

Dans les rivières d'Ardenne vivaient, autrefois, des centaines de milliers de moules capables de produire des perles fines. Elles ont été pêchées intensivement pendant plus de 3 siècles au point de presque décimer l'espèce. A l'échelle du Parc national, la Semois et certains de ses affluents étaient connus pour la présence des moules à perles. La Vierre, notamment, aujourd'hui l'un des derniers bastions de la moule perlière en Wallonie, portait le surnom de « rivière où se trouvent des perles ».

De nombreuses menaces pèsent sur ce mollusque :

- 1. La destruction volontaire des individus pour la recherche de perles
- 2. La destruction involontaire :
 - a. Les pratiquants de canoë-kayak lorsque les embarcations raclent le fond par écrasement
 - b. La pêche les pieds dans l'eau par écrasement
 - c. L'accès direct du bétail à la rivière par écrasement, pollution de l'eau par les déjections et le colmatage du fond de la rivière par les terres provenant des berges écroulées.
- 3. La prédation par deux mammifères invasifs : le raton laveur et le rat musqué.
- 4. La qualité de l'eau :
 - a. La pollution : rejets des eaux usées sans épuration, amendements et effluents, etc.
 - b. La turbidité et le colmatage du fond : érosion liée aux activités agricoles et sylvicoles
 - c. La température : conditionnée par l'ensoleillement et donc la présence d'un cordon rivulaire
- 5. La disparition des prairies de fauche et la plantation de résineux : les zones humides de fond de vallée sont indispensables pour assurer les ressources alimentaires (particules organiques issues de la décomposition de la végétation) nécessaires aux moules. Leur remplacement par des plantations d'épicéas rendant les eaux de ruissellement acides et inhospitalières à de nombreux organismes vivants.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

6. La faible densité de poissons hôtes : la population de jeunes truites fario de moins de 2 ans ou de saumon atlantique est indispensable au cycle de vie des moules perlières mais aussi pour leur dispersion vu les capacités de déplacement limité de cette espèce.

Les besoins écologiques élevés de *Margaritifera margaritifera* font que les mesures nécessaires à sa survie bénéficient également à de nombreuses espèces comme sa cousine la mulette épaisse, la lamproie de Planer, le chabot, la loutre et même la cigogne noire. A ce titre, elle est considérée comme « espèce parapluie ». En outre, la reproduction de cette espèce atteste de la qualité des cours d'eau, ce qui en fait un bio-indicateur reconnu.

- Objectif :

Mise en place des conditions nécessaires à la sauvegarde et à la recolonisation de cette espèce, classée « Natura 2000 ».

- Méthodologie (déroulé, approche, moyens utilisés) :

1. Concernant la destruction involontaire des individus : sensibilisation des usagers de la rivière aux dégâts involontaires qu'ils peuvent occasionner.

2. Lutte contre la prédation par les espèces invasives : (*voir FA associée*)

3. Concernant la qualité de l'eau et les ressources alimentaires :

- Sensibilisation et accompagnement pour la mise en place de solutions d'épuration individuelle dans les zones où l'épuration collective n'est pas possible

- Sensibilisation des organismes d'assainissement agréés et de la SPGE pour que les zones d'épuration collective, dont les stations d'épuration n'ont pas encore été réalisées, le soient dans les endroits affectant directement la Semois.

- Restauration des berges de la Semois et de ses affluents (*voir FA associée*)

- Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents (*voir FA associée*)

4. Augmentation de la densité de poissons hôtes

- Identification et conservation des souches de truites locales (*voir FA associée*)

- Restauration zones humides, îles et frayères (*voir FA associée*)

- Levée des obstacles et libre circulation du poisson sur la Semois et ses affluents (*voir FA associée*)

5. Identification des endroits propices pour un renforcement des populations de moules par lâcher de juvéniles (en se basant sur les inventaires réalisés).

- Localisation :

Sous-bassin hydrographique Semois-Chiers

- Public(s) ciblé(s) :

Tous